UNION SPORTIVE ET CULTURELLE
13, Rue des Ecoles – 33990 HOURTIN Tel/Fax : 05 56 09 17 99

# JUDO

(Extraits règlement intérieur judo Articles 4 et 5)
POUR LE BON DEROULEMENT DES COURS

- PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES

| | LUNDI | VENDREDI |
|---|---|---|
| BABY | 17 H 15 | |
| 06-09 ANS | 18 H | 17 H 15 |
| 09 ANS ET + | 19 H | 18 H 15 |
| ADULTES | 20 H | 19 H 15 |
| JUJITSU | | 19 H 15 |

- VESIIAIRE OUVERT MAIS ARRIVER EN TENUE SI POSSIBLE
- DANS LE DOJO ATTENDRE L'AUTORISATION DU PROFESSEUR POUR ENTRER SUR LE TATAMI
- PRESENCE DES PARENTS ACCOMPAGNANTS / ATTENDRE DANS
- SALLE A COTE DU DOJO
- NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE LES ACCOMPAGNANTS NON ADHERENTS USCH NE SONT PAS COUVERTS EN CAS D'ACCIDENT.( assurés par leur propre Responsabilité Civile)
- AVOIR DES TONGS JUSQU'A ARRIVEE SUR TATAMI
  - Les chaussures avec lesquelles vous arrivez doivent rester avec vos affaires (le moins possible)
    Interdiction de marcher pieds nus ou chaussettes jusqu'au tatami
- NI BIJOUX NI BARETTES NI MONTRE
- AVOIR UNE BOUTEILLE D'EAU QUI SERA POSEE SUR LA TABLE A L'ENTREE
- NE PAS OUBLIER DE REPRENDRE LES VETEMENTS SI L'ENFANT REPART EN KIMONO
- 

- RESPECTER LE CODE MORAL

**MERCI A TOUS**